



Evaluation

Nom du RPE : Relais Petite Enfance

Gestionnaire : Communauté de communes Thelloise

Période contractuelle : 2020 - 2023

1. EQUIPEMENT CONCERNE

Nom	Relais Petite Enfance
Adresse	7 Avenue de l'Europe 60530 Neuilly-en-Thelle
Téléphone	03.44.26.99.73

2. GESTIONNAIRE

Nom du gestionnaire	Communauté de communes Thelloise
Adresse du gestionnaire	7 Avenue de l'Europe 60530 Neuilly-en-Thelle

3. FONCTIONNEMENT

a) Nom des animateurs et qualification

Nom	Diplôme	Nombre d'Etp	Période d'activité salariée
CRAPOULET Christelle	Educatrice de Jeunes Enfants	0.82	Depuis le 21/11/2005
ROY Sandrine	Educatrice de Jeunes Enfants	1	Depuis le 01/06/2014
OZENNE Marie-Laure	Educatrice de Jeunes Enfants	1	Depuis le 01/02/2021
LAMBERT Delphine	Educatrice de Jeunes Enfants	1	Depuis le 28/04/2022
LELEU Maryse	Educatrice de Jeunes Enfants	1	Depuis le 05/06/2023
FERNANDEZ DE CASTRO Lidwine	Educatrice de Jeunes Enfants	0.82	Du 01/12/2021 au 15/11/2022
GENEAU DE LAMARLIERE Rémi	Educateur de Jeunes Enfants	0.38	Du 23/08/2021 au 28/02/2022
MACHY Sophie	Educatrice de Jeunes Enfants	0.1	Du 22/02/2017 au 31/12/2021
CLAIN Cassandra	Educatrice de Jeunes Enfants	0.32	Du 01/01/2020 au 23/07/2021
MARTIN Mélanie	Educatrice de Jeunes Enfants	0.80	Du 01/09/2019 au 30/06/2020
GENTY Virginie	Educatrice de Jeunes Enfants	0.95	Du 01/03/2020 au 01/04/2020

b) Autre personnel attaché au relais

Nom	Fonction	Nombre d'Etp
FIEVET Priscillia	Secrétaire Service Petite Enfance	0.50

c) Planning hebdomadaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	*Samedi
Matin	8h30-12h00 Activité collective	8h30-12h00 Temps administratif Activité collective	8h00-12h00 Permanence administrative	8h30-12h00 Temps administratif Activité collective	8h00-12h00 Permanence administrative Activité collective	8h00-13h00 Actions collectives en direction des parents / AMA et enfants Permanence physique
Après-midi	13h00-17h00 Permanence administrative	13h00-17h00 Permanence administrative	13h00-17h00 Réunion Equipe RPE	13h00-17h00 Temps administratif	13h00-16h30 Temps administratif	
Total heures	7h30	7h30	8h00	7h30	7h30	38h par semaine

* 5 samedis programmés répartis sur l'année

Ce planning est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2022.

Afin de proposer des formations et des groupes d'analyses des pratiques professionnelles à destination des assistantes maternelles, les animatrices travaillent certains samedis (en plus des 5 samedis programmés sur l'année) et quelques soirées de 19h à 21h.

Le planning a évolué au cours de la période de 2020 à 2023.

L'amplitude horaire du RPE a augmenté les mercredis, jeudis et vendredis :

- les mercredis, fixation de la réunion d'équipe hebdomadaire de 13h à 17h,
- les jeudis et vendredis, ajustement des horaires de travail des animatrices aux horaires fixes de présence imposés par le règlement intérieur de la CCT.

Les jours de permanence n'ont pas changé sur cette période, exceptés lors du Covid.

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire au public : 26h30

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire hors accueil public : 11h30

4. IMPLANTATION

		Nom	Nombre total de communes couvertes par le RPE	
Communes couvertes par le RPE	Communes d'implantation avec une présence physique du RPE	BERTHECOURT (de 2020 à 2023) - Ateliers	16	41
		BORAN SUR OISE (de 2020 à 2023) - Ateliers		
		CHAMBLY (de 2020 à 2023) - Permanences, ateliers et évènements festifs		
		ERCUIS (de 2020 à 2023) - Ateliers et évènements festifs		
		NEUJILLY EN THELLE (de 2020 à 2023) - Permanences, ateliers, réunions d'informations, ...		
		NOAILLES (de 2020 à avril 2022 puis en 2023 - sauf mai à décembre 2022) - Permanences, ateliers et actions partenariales		
		PUISEUX LE HAUBERGER (de septembre 2022 à fin 2023 - sauf 2020 à août 2022) - Permanences, ateliers, réunions d'informations, formations, actions partenariales, ...		
		DIEUDONNE (en 2022 et 2023 - sauf 2020 et 2021) - Evènements festifs		
		CIRES LES MELLO (en 2022 et 2023 - sauf 2020 et 2021) - Ateliers motricité		
		VILLERS SAINT SEPULCRE (en 2021 et 2023 - sauf 2020 et 2022) - Ateliers		
		BALAGNY SUR THERAIN (en 2021 et 2022 - sauf 2020 et 2023) - Ateliers		
		SAINTE GENEVIEVE (en 2020 et 2021 - sauf 2022 et 2023) - Permanences et ateliers		
		VILLERS SOUS SAINT LEU (en 2021 et 2022 - sauf 2020 et 2023) - Ateliers		
		CAUVIGNY (en 2022 - sauf 2020, 2021 et 2023) - Actions partenariales		
		FRESNOY EN THELLE (en 2020 - sauf 2021, 2022 et 2023) - Ateliers		
		HEILLES (en 2020 - sauf 2021, 2022 et 2023) - Ateliers		
Les autres communes bénéficiant du RPE	ABBECOURT, ANGY, ANSACQ*, BELLE EGLISE, BLAINCOURT LES PRECY, CROUY EN THELLE, FOULANGUES, HODENC L'EVEQUE, HONDAINVILLE, LACHAPPELLE SAINT PIERRE, LE COUDRAY SUR THELLE, MELLO, MESNIL EN THELLE, MONTREUIL SUR THERAIN, MORANGLES, MORTEFONTAINE EN THELLE, MOUCHY LE CHATEL, NOVILLERS LES CAILLOUX, PONCHON, PRECY SUR OISE, SAINT FELIX, SAINT SULPICE, SILLY TILLARD, THURY SOUS CLERMONT, ULLY SAINT GEORGES			

* La commune de Ansacq a intégré la Communauté de communes Thelloise le 1er janvier 2022

Le RPE est-il itinérant ?

Oui Non

5. MISSIONS

Mission 1 : L'information en direction des familles et des professionnels de la petite enfance

Thème 1 : L'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

1. Nombre de demandes, nature des demandes et actions réalisées au cours de la période :

L'information des familles sur les différents modes d'accueil, ainsi que la mise en relation de l'offre et de la demande s'effectuent au cours des permanences administratives. Cf Planning page 4

Motifs	Renseignements	2020	2021	2022	Du 1er janvier au 30 juin 2023	Total	
Information relative à la recherche d'un mode d'accueil	Autres	0	2	8	1	11	
	Demande Accueil Assistant Maternel	152	46	47	67	312	
	Demande Accueil Collectif	121	198	207	59	585	
	Demande Accueil Garde à Domicile	3	7	4	2	16	
	Demande Accueil sur les différents modes de garde	4	42	91	61	198	
	Liste assistants Maternels	19	167	189	111	486	
	MAM			1	1	2	
	Situation d'accueil *		0	0	1	0	1
	Monenfant.fr (renvoi des familles vers le site)		1	1	5	27	34
Total		300	463	553	329	1645	

* Situation d'accueil : cela correspond à un échange avec un parent, concernant l'accueil de son enfant sur les HGI de la CC Thelloise

Les zones grisées concernent des intitulés de renseignements inexistants sur le logiciel avant janvier 2022.

Actions réalisées au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2023 :

Objectifs	Échéances	Indicateurs de résultats	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse
Présentation aux familles de l'offre d'accueil sur le territoire	Après le recrutement d'animateurs pour le RPE, si possible 2020	Nombre de réunions	<p>Les parents à la recherche d'un mode d'accueil collectif contactent le RPE par téléphone pendant les permanences. Les animatrices proposent d'envoyer par mail la carte des structures d'accueil du jeune enfant, présentes sur le territoire (MAM, multi-accueil, micro-crèches, haltes-garderies, ...) ainsi que les coordonnées de celles-ci.</p> <p>Les animatrices envoient au minimum deux fois par an, ou en cas de changement, une fiche de disponibilité aux AMA qui renseignent leurs places vacantes d'accueil. Ces données sont mises à jour sur le logiciel GRAM.</p> <p>Les listes des AMA du territoire avec les disponibilités sont envoyées aux familles, selon leurs demandes (communes listées par les familles).</p>	<p>Informations transmises par mail après un échange téléphonique avec les animatrices du RPE, ou par voie postale.</p> <p>Mise à jour régulière des documents transmis par le RPE (carte des structures du territoire, fiche de disponibilités...).</p>	<p>En raison de la pandémie, il n'y a pas eu de réunions organisées à ce sujet.</p> <p>Les familles contactant le RPE recherchent majoritairement des AMA.</p> <p>Le nombre de demandes de listes d'AMA a augmenté au cours de la période 2020-2023.</p>
Réaliser une étude de satisfaction	Avant 2022	Nombre de familles répondant à l'étude	Cette action n'a pu être réalisée.		En raison de la crise sanitaire et du changement de l'équipe du RPE, cet objectif n'est pas atteint.

Objectifs	Échéances	Indicateurs de résultats	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse
Sensibiliser les AMA sur la réalité des besoins des familles	Action déjà mise en place, à pérenniser.	Quantitatif	Communication des demandes horaires des parents, notamment des demandes tôt le matin et tard le soir.	Réunions d'informations préalables à l'agrément. Temps de permanences administratives (téléphone et RDV).	Lors des réunions PIA (Cf <i>Tableau page 18</i>), ce thème est abordé avec les candidats à l'agrément. Il l'est également lors des entretiens avec les AMA lorsque celles-ci abordent le sujet des horaires d'accueil des enfants.
Retour par les AMA de leurs disponibilités	2020	Quantitatif	<p>La fiche de disponibilités est envoyée aux AMA deux fois par an. En cas de changement, les AMA peuvent contacter le RPE pour mettre à jour leurs disponibilités. Dans cette situation, le RPE leur demande de renvoyer une fiche de disponibilités à jour.</p> <p>Des réunions avec les infirmières et puéricultrices de PMI sont organisées 1 à 2 fois par an (selon le secteur) afin d'être informé des changements de places (agrément). Ces réunions n'ont pas eu lieu durant la période de la crise sanitaire.</p> <p>La fiche de disponibilités est en cours de mise à jour afin de l'adapter aux changements d'intitulés des agréments (plus de tranche d'âge). Elle sera envoyée à toutes les AMA du territoire.</p>	<p>Envoi des fiches de disponibilités par publipostage mails ou courriers aux AMA du territoire.</p> <p>Réunions en présentiel avec les infirmières et puéricultrices des PMI.</p> <p>Travail avec le service communication concernant la mise à jour de la fiche des disponibilités.</p>	<p>Un quart des AMA retournent les fiches de disponibilités.</p> <p>Nombre de contacts AMA en lien avec la disponibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2020 : 248 - En 2021 : 144 - En 2022 : 516 - En 2023 (au 30 juin) : 151

Objectifs	Échéances	Indicateurs de résultats	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse
Renvoi des familles sur le site monenfant.fr	Pas d'échéance, action pérenne	Nombre de familles renvoyées sur le site monenfant.fr (Cf tableau p.7)	Lors des permanences administratives, les animatrices du RPE invitent les familles à se rendre sur le site monenfant.fr pour la recherche d'une AMA hors territoire.	Informations concernant le site par téléphone et envoi du lien aux familles par mail.	Augmentation du nombre de familles envoyées sur le site monenfant.fr (Cf Tableau p.7)
Sensibiliser les nouvelles AMA à s'inscrire sur le site monenfant.fr	Proroger la démarche	Nombre d'AMA inscrites (Cf Tableau ci-après)	<p>En application du nouveau référentiel RPE, les animatrices ont effectué les actions demandées auprès de toutes les AMA du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des AMA inscrites et non inscrites sur le site, - Appels téléphoniques à toutes les AMA non inscrites pour les informer et les encourager dans cette démarche d'inscription, - Accompagnement des AMA ayant besoin d'aide pour la réaliser, - Envoi d'un publipostage le 5 mai 2023 à toutes les AMA pour leur rappeler l'obligation de mettre à jour leurs disponibilités avant le 1^{er} juin. <p>Les nouvelles AMA sont également informées lors de leur premier contact avec le RPE.</p>	<p>Contacts par téléphone et par mail.</p> <p>Courriers (envoi d'un guide provenant du site monenfant.fr pour aider les AMA à s'inscrire).</p>	<p>Ces entretiens téléphoniques ont également permis aux AMA d'avoir un premier contact avec l'animatrice référente pour les accompagner dans leurs futures démarches sur le site.</p>

Etat des lieux des inscriptions des AMA sur le site monenfant.fr :

	Nombre d'AMA inscrits	Nombre d'AMA non-inscrits
Au 21 février 2022	142	253
Au 21 décembre 2022	201	194

2. Le RPE recense-t-il les assistants maternels susceptibles de répondre à des besoins spécifiques (accueil en horaires spécifiques, accueil en urgence, accueil d'enfants en situation de handicap) ?

Oui Non

Offre spécifique des assistants maternels agréés	2020	2021	2022	2023*	Total
Accueil en horaires spécifiques	95	114	107	105	421
Accueil en urgence	170	167	165	169	671
Accueil d'enfants en situation de handicap	112	110	112	115	449
Accueil en périscolaire	163	140	132	121	556
	540	531	516	510	2097

** Pour 2023, arrêt des données au 30 juin 2023*

3. Le RPE recense-t-il les familles ayant des besoins spécifiques (nombre de demandes en horaires spécifiques, accueil en urgence, accueil d'enfants en situation de handicap) ?

Oui Non

4. Les évolutions envisagées de l'offre RPE :

Continuer à mettre à jour la carte des structures d'accueil du jeune enfant au fur et à mesure de la création de nouvelle structure implantée sur le territoire de la Communauté de communes Thelloise. (Cf Annexe n°1 p.44).

La plaquette d'information du RPE sera régulièrement envoyée en mairie (avec la liste des assistantes maternelles de la commune) afin d'orienter les familles vers celui-ci et d'accompagner ces dernières dans la recherche d'un mode de garde.

Depuis septembre 2022, le RPE demande aux parents de remplir une feuille d'autorisation d'inscription sur le logiciel afin de garder leurs coordonnées. L'étude de satisfaction indiquée dans le tableau page 8, pourra être réalisée au cours de la prochaine période d'agrément, grâce à ce recensement.

Les animatrices vont continuer les démarches auprès des AMA pour les sensibiliser à l'inscription et à la mise à jour de leurs disponibilités sur le site de monenfant.fr.

En parallèle, les animatrices maintiendront l'envoi, au minima 2 fois par an, de la fiche permettant de renseigner leurs disponibilités sur le logiciel du RPE et ainsi transmettre les listes d'assistantes maternelles à jour aux parents et aux mairies.

Thème 2 : L'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

1. Les actions réalisées par le RPE au cours de la période et les évolutions envisagées :

Au cours de cette période, les animatrices du RPE ont informé les AMA, les parents et les personnes intéressées par l'agrément, lors des permanences administratives (téléphoniques et physiques) sur différents lieux (Cf Tableau ci-après, 1^{ère} colonne).

Lors de ces permanences, et notamment depuis la période « covid », des RDV téléphoniques et en visioconférences (Microsoft Teams) sont également proposés aux usagers.

A/ Permanences physiques au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2023 :

Communes accueillant les permanences physiques de 2020 à 2023	2020		2021		2022		Du 1er janvier au 30 juin 2023	
	Nombre de permanences physiques	Nombre de RDV	Nombre de permanences physiques	Nombre de RDV	Nombre de permanences physiques	Nombre de RDV	Nombre de permanences physiques	Nombre de RDV
Chambly	12	19	21	38	39	43	7	9
Neuilly-en-Thelle	51	90	29	38	51	67	15	20
Noailles			4	4				
Sainte-Geneviève	3	5	2	3	3	4		
Puiseux-le-Hauberger					7	8	9	11
TOTAL	66	114	56	83	100	122	31	40
Nombre de RDV en Visio et téléphonique		35		27		23		1

Le nombre de permanences physiques et de RDV est plus élevé en 2022. Ceci est dû à la parution de la Nouvelle Convention Collective des particuliers employeurs, applicable au 1^{er} janvier 2022, qui a soulevé beaucoup de questionnements en matière de droit du travail.

Le nombre de RDV téléphoniques et en Visio a diminué après la période de Covid.

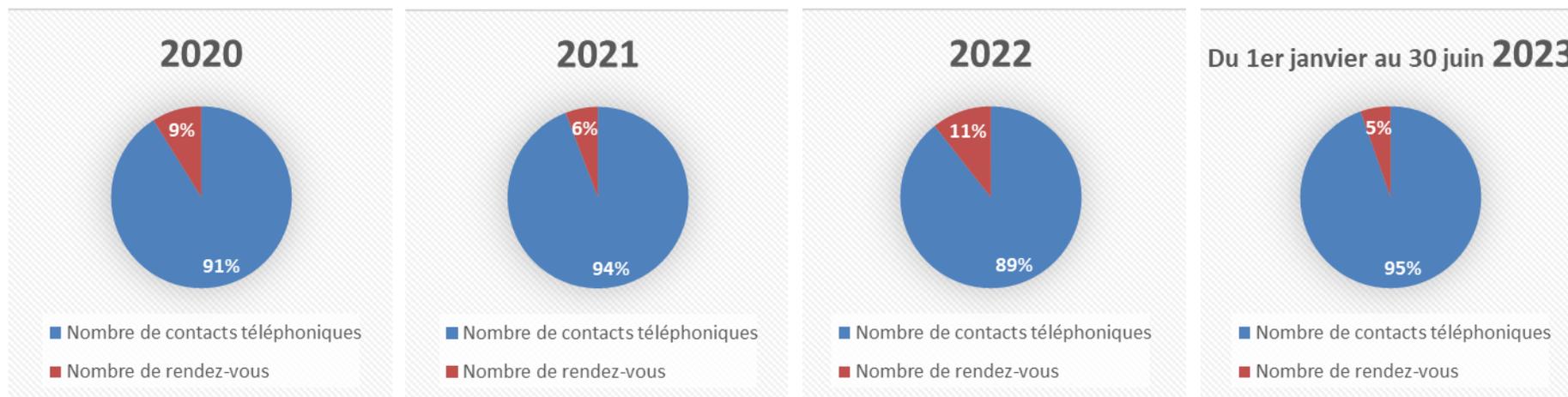
B/ Permanences téléphoniques au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2023 :

Période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2023	Nombre de permanences téléphoniques	Nombre de contacts téléphoniques pendant les permanences
2020	217	1521
2021	190	1777
2022	160	1213
Du 1er janvier au 30 juin 2023	92	607
TOTAL	659	5118

Le nombre de permanences téléphoniques est plus élevé en 2020 et 2021, en raison de la modification du planning hebdomadaire des permanences lors des différentes vagues de Covid. Ceci afin de répondre aux nombreux appels concernant les recommandations covid et en raison du fait que les RDV en présentiel étaient restreints.

Période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2023	Nombre de contacts téléphoniques	Nombre de rendez-vous	Nombre de contacts total
2020	1521	149	1670
2021	1777	110	1887
2022	1213	145	1358
Du 1er janvier au 30 juin 2023	715	41	756
TOTAL	5226	445	5671

Au cours des années 2020 et 2021, le nombre total de contacts a été plus important qu'au cours des 2 dernières années, si on estime que le nombre de contacts pour l'année 2023 aura doublé par rapport au premier semestre.



Les graphiques ci-dessus montrent qu'au cours des 4 dernières années, les usagers contactent le RPE majoritairement par téléphone et moins en présentiel ou en Visio.

L'évolution décroissante des contacts concernant « l'information en matière de droit du travail » est en concordance avec l'augmentation et la promotion des sites internet proposant des prestations de service « clés en mains » tels que (*élaboration du contrat de travail, calcul du salaire, des congés payés, fin de contrat...*).

Les animatrices rappellent régulièrement aux parents employeurs que ces démarches restent de leur responsabilité.

D/ Renseignements délivrés au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2023 :

Renseignements délivrés aux parents et aux AMA sur le statut	2020	2021	2022	Du 1er janvier au 30 juin 2023	TOTAL
Arrêt Maladie / Maternité				4	4
Autres	4	2	380*	2	388
Bulletin de Salaire				2	2
CDD	26	13	5	6	50
CDI	237	72	46	6	361
Congés Payés	132	113	136	57	438
Contrat / Mensualisation	68	102	64	44	278
CT en cours	0	28	66	19	113
Elabo CT	1	33	45	22	101
Embauche AMA	41	22	42	15	120
Impôts	27	32	25	23	107
Institutionnels (Ircem, Pajemploi, Caf...)				3	3
Minoration	38	55	50	22	165
Pajemploi	107	63	23	14	207
Prépa CT	0	1	5	4	10
Renvoi partenaire	69	16	18	68	171
Rupture de Contrat	208	189	189	61	647
Tarifs / Indemnités	0	2	5	23	30
SOUS TOTAL	958	743	1099	395	3195

* En 2022, un publipostage concernant les recommandations covid a été considéré comme une information sur les statuts

Les zones grisées concernent des intitulés de renseignements inexistant sur le logiciel avant le 27 février 2023.

E / Objectifs fixés sur la dernière période et perspectives d'évolution :

Objectifs fixés	Echéances fixées	Indicateurs de résultats	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
Informer les familles sur la convention collective avant l'embauche de l'AMA	2022	Quantitatif	<p>Les animatrices informent les parents de leurs responsabilités en tant que futur employeur vis-à-vis de leur salariée (AMA).</p> <p>Systématiquement, les animatrices proposent d'accompagner les futurs employeurs, tout au long du contrat.</p>	Informations données par téléphone, par mail (lors de l'envoi des listes d'AMA) et lors des RDV.	<p>Le nombre de demande d'accueil individuel et de listes d'AMA envoyées reste sensiblement le même (Cf Tableau p.7)</p> <p>Informer les familles avant l'embauche d'une AMA reste difficile. Le RPE dispose de peu de moyens pour entrer en contact avec les familles avant embauche (plaquettes mises à disposition en mairie).</p>	Des nouvelles plaquettes de présentation du RPE sont en cours de réalisation et seront envoyées systematiquement aux communes et aux PMI du territoire pour une distribution au public concerné.
Diversifier les jours, heures et lieux de permanences	Pas d'échéance fixée	<i>Cf Planning hebdomadaire p.4 et tableau p.13 (1^{ère} colonne).</i>	<p>Les permanences sont réparties sur 4 jours fixes à la semaine. Auxquels s'ajoutent les 5 samedis de regroupement.</p> <p>Le nouveau lieu de Puiseux-le-Hauberger est proposé pour des permanences les mercredis matin depuis le 1^{er} septembre 2022.</p>	<p>Véhicules dédiés au service mis à disposition (déplacements sur les différents lieux.</p> <p>Accès internet sur chaque lieu.</p> <p>Téléphone et ordinateur portable professionnels pour chaque animatrice.</p>	Les lieux de permanences sur les communes de Noailles et Sainte Geneviève sont très peu sollicités par le public (Cf Tableau p.13). Il a été décidé d'augmenter les permanences sur les lieux plus fréquentés (Chambly et Neuilly en Thelle).	Augmenter le nombre de permanence les samedis matin.

Thème 3 : L'information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers :

1. Les actions réalisées par le RPE au cours de la période et les évolutions envisagées :

Les animatrices du RPE renseignent les personnes intéressées par l'agrément sur les conditions d'accès au métier lors des différentes permanences. A ce jour, il n'y a pas eu de demande concernant le métier de garde d'enfants à domicile.

Le RPE participe également à des réunions préalables à l'agrément à la maison des solidarités (MDS) de Méru et de Creil avec la coordinatrice de secteur. Ces réunions ont pour objet de rencontrer les personnes intéressées par l'agrément (PIA), de les informer sur les droits et obligations de cette profession.

A/ Nombre de PIA renseigné par le RPE durant les permanences administratives au cours de la période :

2020	2021	2022	Entre le 1er janvier et le 30 juin 2023
8	2	16	9

Le nombre de PIA ayant contacté le RPE en 2020 et 2021 est relativement faible, probablement en raison de la pandémie.

B/ Participation du RPE aux réunions préalables à l'agrément au cours de la période :

	2020	2021	2022	Entre le 1er janvier et le 30 juin 2023
Nombre de réunion PIA	2	0	4	1

En raison de la pandémie, le Conseil départemental de l'Oise (CDO) a suspendu ces réunions de mars 2020 jusqu'en décembre 2021. La participation du RPE à une réunion préalable à l'agrément est prévue le 10 octobre 2023.

C/ Renseignements délivrés au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2023 :

Le Relais Petite Enfance transmet des informations aux assistantes maternelles concernant l'agrément, les possibilités d'accès aux différents métiers de la petite enfance, l'exercice en MAM et autres renseignements sur le métier.

Informations délivrées aux AMA concernant l'exercice du métier	2020	2021	2022	Du 1er janvier au 30 juin 2023	TOTAL
Agrément	21	15	28	70	134
Autre métier PE	6	0	2	0	8
Autres	0	5	14	4	23
Exercice en MAM	0	0	186	8	194
Renseignement sur le métier	0	0	0	1	1
SOUS TOTAL	27	20	230	83	360

En 2023, l'augmentation du nombre de contacts concernant l'agrément s'explique par la reprise des réunions d'échanges avec les PMI, qui avaient cessé en raison du covid. Celles-ci ont pour objectif d'informer les animatrices des changements d'agréments. À la suite de ces réunions, les animatrices contactent les AMA pour la mise à jour de leur agrément ainsi que de leurs disponibilités.

En 2022, le Maire de Dieudonné ayant pour projet de financer des locaux pour l'implantation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) a demandé au RPE un accompagnement dans la démarche de son projet.

Pour cela, le RPE a mené un sondage (en juin 2022) auprès des 159 AMA géographiquement proches de la commune de Dieudonné pour recenser les AMA intéressées par ce type de projet. 8 AMA étaient intéressées et 1 Candidate à l'agrément, détentrice d'un CAP Petite Enfance s'est également investie dans le projet.

Une réunion d'informations a été organisée afin que le Maire puisse présenter le projet et rencontrer la candidate à l'agrément et les AMA intéressées. La réunion a été fixée au samedi 8 octobre 2022.

En raison de la démission du Maire, le projet est actuellement suspendu.

D/ Objectifs fixés sur la dernière période et perspectives d'évolution :

Objectifs fixés	Echéances fixées	Indicateurs de résultats	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
Maintenir un partenariat avec le CDO pour la participation du RPE au cours des réunions préalables à l'agrément.	Continuer l'action entreprise depuis 2013.	Nombre de réunions par an (Cf <i>Tableau p. 18</i>).	<p>Une réunion préparatoire a eu lieu avec la coordinatrice de PMI du secteur Bray Vexin Sablons Thelle concernant les réunions préalables à l'agrément en janvier 2022.</p> <p>En février 2022, une réunion réunissant les RPE du secteur a permis d'actualiser le power point commun utilisé lors des réunions PIA en tenant compte du nouveau référentiel RPE.</p>	<p>Les moyens de communications numériques permettent de s'inscrire aux réunions PIA.</p> <p>Les animatrices des RPE du secteur communiquent par mail et se voient en présentiel.</p>	<p>Le CDO ne sollicite pas systématiquement le RPE pour participer à ces réunions.</p> <p>Les inscriptions des RPE à ces réunions sont soumises à une nécessité de réponse rapide (le premier RPE à répondre est retenu).</p>	<p>Solliciter le CDO en cas d'absence de mail pour s'inscrire aux réunions préalables à l'agrément.</p> <p>Maintenir une régularité dans la participation à ces réunions.</p>
Reprendre la participation du RPE aux formations initiales des AMA.	2020	Pas de participation.	Aucune proposition du CDO pour participer à ces formations.		À la suite du Covid, le CDO a suspendu la participation des RPE aux formations.	Relancer la demande auprès du CDO pour reprendre ces interventions.
Proposer systématiquement un RDV aux nouvelles AMA.	2020	Quantification des RDV.	Aucune action n'a été réalisée sur cette période.		En raison de la pandémie et du mouvement de personnel du RPE, cet objectif n'a pas été atteint.	Relancer cet objectif dans le projet de fonctionnement.

Mission 2 : Le RPE offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Thème 1 : Le RPE contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

1. Les actions réalisées par le RPE et le nombre de bénéficiaires :

A/ Objectif fixé sur la dernière période :

L'objectif fixé sur le dernier projet de fonctionnement portait sur la promotion du départ en formation continue auprès des AMA (mission confirmée dans le nouveau référentiel national des RPE en 2021).

Plusieurs actions ont été réalisées dans ce sens, auxquels s'ajoutent le temps d'échanges et de professionnalisation qui sont proposés aux assistantes maternelles le samedi matin ou le soir en semaine à partir de 19h (en dehors de la présence des enfants).

B/ Actions réalisées au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2023 :

Actions réalisées	Résultats et analyses	Perspectives
<p>Ateliers « récupération et création » (actions ouvertes aux AMA et aux parents sans les enfants) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Instruments de musique (2020) ;- Décorations de Noël (2020) ;- Création d'objets de récupération (2021) ;- Marionnettes (2021) ;- Jeux sensoriels (2023).	<p>Ces ateliers proposent des techniques permettant la fabrication de jouets à moindre coût en utilisant du matériel de récupération. Ces temps d'échanges permettent également au public de se côtoyer dans un contexte différent de celui de la garde des enfants.</p> <p>Une moyenne de 4,6 AMA a participé à ces actions (Cf Tableau p. 25). Cette moyenne est impactée par les mesures sanitaires imposées lors du Covid.</p> <p>Les retours des AMA concernant ces ateliers sont positifs et les participantes se réinscrivent pour les ateliers suivants.</p>	<p>Pérennisation des actions</p>

Actions réalisées	Résultats et analyses	Perspectives
<p>Conférences/débats (actions ouvertes aux AMA et aux parents sans les enfants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation, accueillir une nouvelle famille, un nouvel enfant (2020) ; - La bonne distance professionnelle (2020) ; - Problèmes actuels au vu de la situation (2021) ; - Conférence sur le sommeil (2022) ; - Acquisition de la propreté (2022). 	<p>Ces conférences sont constituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'apports théoriques transmis par les intervenants - D'échanges entre les participants et les intervenants concernant leurs expériences personnelles et professionnelles. <p>Ces conférences ont été animées soit par les animatrices du RPE (acquisition de la propreté), soit par un intervenant extérieur (psychologue ou sophrologue pour la conférence sur le sommeil).</p> <p>Une moyenne de 7,4 AMA a participé à ces conférences (<i>Cf Tableau p. 25</i>). Les mesures sanitaires ont impacté le nombre de personnes pouvant être accueillies simultanément.</p>	<p>Pérennisation des actions</p>
<p>Réunions d'informations concernant la formation continue et des moyens de financement (Compte Personnel de Formation et Plan de Développement des Compétences) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Samedi 27 novembre 2021 (en présentiel) ; - Mardi 8 mars 2022 (en Visio) ; - Mardi 11 avril 2023 (en soirée et en Visio). 	<p>Depuis 2021, des réunions sur le thème de la formation continue sont proposées chaque année à destination des AMA. Lors de celles-ci, elles sont informées de leurs droits à la formation continue ainsi que des démarches pour leurs mises en place. Les animatrices encouragent fortement la professionnalisation par la formation continue.</p> <p>Une moyenne de 6,33 AMA a participé à ces réunions (<i>Cf Tableau p. 25</i>).</p> <p>Sur les 19 AMA ayant participées, 18 ont sollicitées le RPE pour intégrer un groupe de formation.</p>	<p>Continuer les réunions en soirée et en Visio</p>

Actions réalisées	Résultats et analyses	Perspectives
<p>Formations organisées par le RPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau, premiers secours pédiatriques (2020) ; - Tous ensemble contre la pauvreté (2022) ; - Premiers secours pédiatriques (2023). <p>Formations continues (IPERIA l'Institut) effectuées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant (2022) ; - Prévention et gestion des troubles alimentaires (2023).* 	<p>Des formations animées par des formateurs extérieurs sont mises en place par le RPE. Une moyenne de 8,66 AMA ont participées à ces formations (Cf Tableau p. 25). En raison du covid, les formations des premiers secours pédiatriques, animées par la Croix Rouge Française, ont été suspendues jusqu'en juin 2023. Le nombre d'inscription est toujours supérieur au nombre de participants maximum. En 2023, le RPE a enregistré 41 inscriptions pour 10 places. Une nouvelle formation est prévue le samedi 23 septembre 2023. La Croix Rouge Française a accepté, pour cette formation, d'augmenter le nombre de participants à 12.</p> <p>Les animatrices favorisent également le départ en formation continue des AMA en formant des groupes puis en faisant le lien entre l'organisme de formation labellisé par Ipéria l'institut et le groupe d'AMA.</p> <p>Une moyenne de 7,5 AMA a participé à ces formations (Cf Tableau p. 25). Le RPE ayant été orienté par Ipéria vers Greta Oise pour l'organisation de ces formations, le délai d'attente entre la demande de mise en place et le début de celle-ci n'a pas permis de mettre en place plus de formation.</p>	<p>Proposer régulièrement des formations « premiers secours pédiatriques ».</p> <p>Rechercher des formateurs pour élargir le panel de formations proposées les samedis.</p> <p>Trouver un organisme de formation plus réactif pour augmenter le nombre de formations par an (2 à 3).</p>
<p>Mission renforcée : Analyses de pratiques professionnelles</p>	<p>Détails dans « Missions supplémentaires » page 34</p>	<p>Pérennisation des actions</p>

* Une formation "Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant », programmée avec 12 AMA, prévue en septembre 2023 a été annulée par l'IRFA

C/ Nombre de bénéficiaires :

Actions de professionnalisation	Nombre d'AMA différentes ayant participées			
	2020	2021	2022	Du 1er janvier au 30 juin 2023
Ateliers récupération et création	5	8	0	7
Conférences / débats	13	4	12	0
Réunions d'information	0	9	4	6
Formations	11	0	12	15
Analyses de pratique professionnelles	0	5	12	14
Nombre d'AMA différentes ayant participé, toutes actions professionnalisantes confondues (sans les enfants)	24	19	25	27

2. Les évolutions envisagées de l'offre RPE :

Les animatrices projettent de proposer des actions de professionnalisation en direction des AMA plus souvent les samedis tout en maintenant l'existant.

Thème 2 : Le RPE est un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel, des enfants et des parents

1. La fréquentation du RPE par les professionnels :

		2020		2021		2022		Du 1er janvier au 30 juin 2023		
		Nbre de séances	Nbre d'AMA total	Nbre de séances	Nbre d'AMA total	Nbre de séances	Nbre d'AMA total	Nbre de séances	Nbre d'AMA total	
Actions uniquement avec des adultes	Ateliers récupération et création	2	7	2	9			1	7	
	Conférences /débats	2	18	1	4	2	15			
	Réunions d'information			1	9	1	4	1	6	
	Formations	1	11			2	14	2	16	
	Analyses des pratiques professionnelles			1	5	6	38	5	31	
Actions avec les enfants	Ateliers collectifs	Atelier d'Eveil	21	95	34	135	37	172	17	71
		Atelier motricité	27	101	16	94	25	164	15	82
		Pataugeoire					4	7	3	6
		Musique	5	30	3	14	6	28	4	16

La fréquentation du RPE par les professionnels (suite) :

			2020		2021		2022		Du 1er janvier au 30 juin 2023	
			Nbre de séances	Nbre d'AMA total	Nbre de séances	Nbre d'AMA total	Nbre de séances	Nbre d'AMA total	Nbre de séances	Nbre d'AMA total
Actions avec les enfants	Ateliers collectifs	Jardinage			4	13			3	11
		Sophrologie			4	15				
		Temps des histoires					1	5		
Actions avec les parents et les enfants	Fêtes et évènements à destination des AMA et des parents	Spectacles					2	22	2 spectacles sont programmés pour décembre 2023	
		Action partenariale avec les PMI (Cf Tableau p.33)					3	13	3 séances sont prévues du 16 au 20 octobre sur le thème de l'alimentation	
		Semaine Petite Enfance (Cf Tableau p.33)							3	11



Les zones grisées concernent les années où l'action n'a pas eu lieu

2. La fréquentation du RPE par les familles :

A/ Fréquentation des parents-employeurs aux actions du RPE :

		2020		2021		2022		Du 1er janvier au 30 juin 2023		
		Nbre de séances	Nbre de parents total	Nbre de séances	Nbre de parents total	Nbre de séances	Nbre de parents total	Nbre de séances	Nbre de parents total	
Actions uniquement avec des adultes	Ateliers récupération et création	2	0	2	1			1	1	
	Conférences /débat					2	6			
Actions avec les enfants	Ateliers collectifs					4	3	3	1	
	Fêtes et évènements à destination des AMA, des enfants et des parents	Spectacles					2	0	2 spectacles programmés pour décembre 2023	
		Action partenariale avec les PMI (Cf Tableau p.33)					3	9	3 séances prévues du 16 au 20 octobre sur le thème de l'alimentation	
		Semaine Petite Enfance (Cf Tableau p.33)							3	11



Les zones grisées concernent les années où l'action n'a pas eu lieu

B/ Fréquentation des enfants aux actions du RPE :

Actions réalisées	2020		2021		2022		Du 1er janvier au 30 juin 2023	
	Nbre de séances	Nbre d'enfants total	Nbre de séances	Nbre d'enfants total	Nbre de séances	Nbre d'enfants total	Nbre de séances	Nbre d'enfants total
Ateliers avec les AMA	53	463	61	463	73	748	42	444
Spectacles					2	41	<i>2 spectacles programmés pour décembre 2023</i>	
Action partenariale avec les PMI (Cf Tableau p.33)					3	31	<i>3 séances prévues du 16 au 20 octobre sur le thème de l'alimentation</i>	
Semaine Petite Enfance (Cf Tableau p.33)							3	37



Les zones grisées concernent les années où l'action n'a pas eu lieu

C/ Animations à distance, en période de Covid :

Création de tutos par les animatrices		
Date de mise en ligne	Titre	Nombre de « vues »
1 ^{er} décembre 2020	Calendrier de l'avent	256
23 mars 2021	Marionnettes émotions	65
12 juillet 2021	Tulipes	311
21 juillet 2021	Coccinelle	270
9 août 2021	Papillons farfalles	263
23 août 2021	Bouquet de fleurs	340

Ces tutoriels, proposés par les animatrices du RPE en période de Covid, ont été mis en ligne sur le site de la CCT et sur YouTube.

3. Analyse de l'évolution de la fréquentation durant la période d'agrément :

Ateliers collectifs :

Malgré la pandémie de Covid, les animatrices du RPE ont continué à proposer des ateliers d'éveil, de motricité et de musique, excepté lors de la première vague de confinement.

L'atelier pataugeoire est moins sollicité par les AMA et les parents, en raison des problématiques autour de l'eau.

Les ateliers jardinage (Neuilly-en-Thelle) sont également peu demandés par les professionnelles. L'une des raisons évoquées est la localisation unique de cet atelier, dans le jardin de la CCT.

Le RPE reste tributaire des salles mises à disposition gracieusement par les communes. Il est à noter également que d'un point de vue logistique, il serait compliqué que les animatrices puissent se déplacer sur les 41 communes du territoire.

Paradoxalement, certaines communes de petite taille, mettent à disposition des salles pour le RPE mais, les AMA sont peu enclines à se déplacer dans ces salles. Il est complexe de dynamiser les ateliers sur le nord du territoire, dans la mesure où ceux-ci sont proposés de façon distancée.

Les communes avec un plus grand nombre d'AMA sollicitent davantage le RPE pour ces temps d'accueils collectifs. Toutes les places proposées pour ces ateliers sont majoritairement occupées. Une liste d'attente est systématiquement mise en place.

Fêtes et évènements :

Les actions de convivialité telles que Noël, fêtes de fin d'année, n'ont pas été mises en place en 2020 et 2021 en raison des mesures sanitaires imposées par l'ARS.

A partir de 2022, les spectacles de fin d'année ont repris. Ces évènements ont suscité un grand nombre d'inscriptions de la part des AMA, supérieur aux places disponibles, ce qui a nécessité une sélection de la part des animatrices.

Il est envisagé, pour l'année prochaine, de proposer 2 spectacles réservés uniquement aux usagers des collectivités de la CCT.

Grâce aux nouveaux projets impulsés par l'équipe petite enfance de la CCT, et notamment par les animatrices du RPE, la fréquentation des usagers a augmenté en 2022 et 2023.

En 2022, une action partenariale avec les services de PMI sur le thème de la sensibilisation aux dangers des écrans a été proposée. Pour la première fois, en 2023, les 3 structures petite enfance communautaires ont participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

Actions de professionnalisation des AMA :

Sur ces 4 dernières années, le RPE a maintenu entre 5 et 11 actions professionnalisantes par an, y compris lors des périodes de pandémie. Au cours de celles-ci, l'équipe a mis en place les mesures sanitaires obligatoires pour continuer à accueillir les AMA lors des différents temps de professionnalisation.

Les animatrices du RPE observent qu'un nombre limité de professionnelles est régulièrement intéressé par ces actions, en dehors de la présence des enfants.

Il est à noter que les AMA participant à ces temps de professionnalisation les samedis matin et le soir, se déplacent sur leur temps personnel. Ceci peut expliquer le nombre limité d'AMA participant ainsi que, majoritairement, ce soient les mêmes assistantes maternelles.

4. Les actions réalisées par le RPE :

A/ Temps collectifs et ateliers d'éveil :

Objectifs fixés	Echéances fixées	Indicateurs de résultats	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
Augmenter les ateliers en proposant plus de jours et de lieux d'accueil chaque semaine	En attente des recrutements	Quantitatif (Cf <i>Tableau p.25/26</i>)	Le contexte de la pandémie et ses conséquences : - ateliers suspendus ou annulés, - nombre d'AMA limité par atelier selon les dimensions de la salle utilisée, - peur des AMA et des parents ne souhaitant plus participer..., ne permettent pas une appréciation objective de l'évolution du nombre d'atelier par rapport à la dernière période.			Sur la prochaine période, hors contexte pandémique, proposer l'objectif fixé précédemment « Augmenter les ateliers en proposant plus de jours et de lieux d'accueil chaque semaine ». Ceci notamment, grâce aux recrutements récents.
Trouver un nouveau lieu d'accueil pour les ateliers de motricité	Dès qu'une salle a été trouvée	Plus de participation des AMA de tout le territoire	Un nouveau lieu a été trouvé pour les ateliers de motricité, au gymnase de Cires-Lès-Mello.	Les moyens, téléphoniques, informatiques (mails) et les déplacements en présentiel sur le lieu ont permis ce nouveau partenariat avec la commune.	<i>Cf Tableau p.25</i> Résultats qualitatifs : <i>Cf Tableau p.37 (Actions partenariales)</i>	Pérenniser ces ateliers de motricité dans un lieu tel qu'un gymnase.
Redynamiser l'activité pataugeoire auprès des AMA	2020	Quantitatif (Cf <i>Tableau p.27</i>)	Les ateliers pataugeoires ont été suspendu entre 2020 et 2021. Ces ateliers ont repris en 2022.	Publipostage Une convention est signée avec la piscine Aquathelle pour la mise en place de ces ateliers.	La capacité totale d'enfants est de 10 avec un adulte pour 2 enfants maximum + 2 animatrices. Les parents sont acceptés pour permettre cet encadrement. Peu d'AMA participent à cet atelier.	Ouvrir les places restantes aux parents et enfants des HGI, permettant une action commune entre les 3 services.

Objectifs fixés	Echéances fixées	Indicateurs de résultats	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
Remettre en place l'atelier jardinage	En attente des recrutements	Quantitatif (Cf Tableau p.26)	En juin 2021, reprise des ateliers jardinage. En 2022, pas d'atelier jardinage en raison d'un manque d'animatrice. En 2023, ces séances ont repris.	Publipostage Le service patrimoine de la CCT a fabriqué des carrés de potager à hauteur d'enfant pour ces ateliers.	Ces ateliers permettent de : - sensibiliser les AMA à l'intérêt de ce type d'activité pour le développement de l'enfant ; - faire bénéficier les AMA qui n'ont pas de jardin ou qui sont novices dans le jardinage.	A partir de septembre 2023, des travaux importants seront réalisés pour le réaménagement des locaux et du parc de la CCT. Pour ces raisons, les ateliers jardinage sont suspendus pendant toute la durée du chantier (estimation 2 ans).

B/ Evènements ponctuels (fêtes, actions collectives) ouverts aux parents :

Actions réalisées	Résultats et analyses	Perspectives
<p>Temps festifs à destination des AMA, des parents et des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle « Noël autour du monde » (2022) en partenariat avec les HGI communautaires ; - Spectacle « Joyeux Noël Mr Hibou » (2022) en partenariat avec la ville de Chambly. <p>Pour chaque séance, un goûter après le spectacle est proposé.</p>	<p align="center"><i>Cf Tableau p. 26 à 28</i></p> <p>Ces temps festifs sont très attrayants pour les professionnelles. Le nombre d'inscription est toujours largement supérieur à l'effectif maximum accepté (imposé par la capacité de la salle et les demandes des compagnies).</p> <p>Toutes les AMA restent volontiers pour le goûter, ce qui permet d'échanger en toute convivialité avec les animatrices.</p>	<p>Pérennisation de ces 2 séances de spectacles de Noël réservées aux usagers du territoire communautaire ;</p> <p>Remise en place de temps festif en fin d'année scolaire.</p>

Actions réalisées	Résultats et analyses	Perspectives
<p>Action partenariale avec les PMI ayant pour objet de sensibiliser les AMA et les parents aux dangers des écrans chez les jeunes enfants (2022). Cette action a été proposée sous forme d'exposition ouverte au public sur 3 jours et lieux différents. Les services de PMI ont apporté des panneaux d'informations et le RPE a installé des espaces à thèmes pour proposer aux participants des jeux différents des écrans et ayant de l'importance dans le développement de l'enfant. Les animatrices du RPE et les infirmières-puéricultrices des PMI étaient disponibles pour échanger avec le public.</p>	<p>Le nombre de participants a été satisfaisant (<i>Cf Tableau p. 26 à 28</i>)</p> <p>Une enquête de satisfaction a été complétée par les visiteurs qui déclarent avoir approfondi leurs connaissances sur le sujet pouvant influencer sur leur quotidien et pouvoir transmettre ces informations dans leur entourage.</p>	<p>A la suite de cette action, les agents du RPE et du Conseil Départemental ont décidé de reconduire cette action pour l'année suivante.</p>
<p>Semaine de la petite enfance (du 18 au 25 mars 2023)</p> <p>La participation du service petite enfance à cette action a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'éveil artistique et sensoriel des jeunes enfants ; - Valoriser le travail des professionnels en leur proposant de participer à une action collective à l'échelle nationale ; - Professionnaliser les AMA en leur proposant des activités différentes et en y intégrant la participation des parents (rôle d'accompagnement à la parentalité) ; - Sensibiliser les parents sur l'importance des moments d'échanges et de complicité avec leurs enfants (enjeux fondamentaux liés aux 1000 premiers jours) ; - Réunir le trio (AMA, parents et enfants) pour renforcer les liens et faciliter la communication indispensable pour une co-éducation efficace. 	<p><i>CF tableau p. 26 à 28</i></p> <p>Au vu des résultats de l'enquête, les participants ont été satisfaits de ces ateliers. Les AMA participantes ont déclaré vouloir renouveler l'expérience l'année prochaine.</p> <p>Les parents ont fait part de leur satisfaction aux animatrices et aux AMA.</p>	<p>Reconduction de l'action sur les prochaines années</p>

Missions supplémentaires :

1. Le RPE s'est-il engagé dans une mission renforcée ? (si oui, dire laquelle ou lesquelles et les actions menées en ce sens)

Dans le cadre du nouveau référentiel national des Relais Petite Enfance de 2021, la CCT a choisi de s'engager dans une des 3 missions renforcées facultatives : « **L'analyse de la pratique** ».

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le RPE s'engage à remplir le cahier des charges de la CNAF :

Cahier des charges CNAF	Actions menées depuis le 1er janvier 2022
La personne chargée d'animer ces séances dispose d'une compétence en la matière et n'est pas chargée du suivi d'agrément des AMA (Conseil Départemental de l'Oise).	La personne qui anime ces séances est psychologue clinicienne et intervient depuis de nombreuses années auprès des AMA, dans le cadre du RPE.
Les séances ne peuvent pas rassembler plus de 15 professionnels maximums.	Le nombre de participants maximum est de 8.
La confidentialité des échanges est respectée.	Les animatrices du RPE ne participent pas à ces séances qui se déroulent à huis clos dans les nouveaux locaux de Puiseux-le-Hauberger. Ces règles sont rappelées aux participantes lors des séances.
Chaque AMA bénéficie d'au moins 6 heures d'analyse de la pratique et d'au moins 3 séances dans l'année.	En 2022, les AMA ont disposé de 6 séances de 2 heures chacune. Du 1er janvier au 30 juin 2023, 5 séances ont déjà eu lieu. 3 séances sont programmées entre septembre et décembre 2023.

	2022	Du 1er janvier au 30 juin 2023
Nombre total de séances	6 séances	5 séances
Nombre d'AMA différentes ayant participé	12 participantes	14 participantes

En 2022, le RPE a rempli les conditions pour la réussite de cette mission :

- **Au moins 8 AMA différents ont bénéficié de ces séances ;**
- **Le RPE a organisé au moins 6 séances dans l'année.**

Après échanges avec les assistantes maternelles ayant bénéficié d'une ou plusieurs réunions d'analyse des pratiques, celles-ci ressentent les bénéfices de :

- Sortir du cadre habituel de travail ;
- Partager leurs expériences avec les autres AMA ;
- Bénéficier des conseils de la psychologue autour des problèmes rencontrés.

6. AUTRES ACTIONS ET FAITS MARQUANTS

1. Les actions de communication menées :

Cible	Actions réalisées	Outils / supports	Résultats
Public CCT	Publications concernant des informations sur : <ul style="list-style-type: none"> - le Covid ; - les actions à destination des AMA, des enfants et des parents ; - les tutos (au nombre de 6) réalisés pour pallier le manque d'atelier d'éveil ; - les retours sur les actions réalisées... 	Publication Facebook Publications Instagram Site internet de la Communauté de communes	24 publications Facebook 19 publications Instagram 70% de ces publications ont été faites dans les 12 derniers mois.

Cible	Actions réalisées	Outils / supports	Résultats
Parents employeurs ou futurs employeurs, ayant rempli un formulaire d'inscription au RPE	Depuis janvier 2023, publipostages concernant les ateliers parents/enfants, les actions partenariales, les conférences-débat, ...	Mails	<i>Cf Tableau ci-dessous</i>
Assistantes maternelles	Publipostages concernant les informations sur : <ul style="list-style-type: none"> - le Covid ; - les inscriptions pour les ateliers (éveil, pataugeoire, jardinage, motricité,...) ; - les inscriptions pour les formations et les analyses des pratiques professionnelles... ; - les mises à jour du site monenfant.fr,... 	Mails et courriers	<i>Cf Tableau ci-dessous</i>

PUBLIPOSTAGE	2020	2021	2022	2023*	Total
Envoi de mails - AMA	317	3941	5563	3198	13019
Envoi de courriers - AMA	1394	595	210	147	2346
Envoi de mails - Parents	0	0	0	215	215
Total	1711	4536	5773	3560	15580

** Pour 2023, arrêt des données au 30 juin 2023*

Analyse et perspectives :

A travers les informations portées par le service communication, sur les réseaux sociaux et le site de la CCT, un plus grand nombre de personnes a accès aux actions du RPE. Cela permet à des familles du territoire (et hors territoire) ainsi qu'aux professionnels petite enfance, de découvrir les services du RPE. Certaines familles, non connues du RPE, viennent aux ateliers parents/enfants et aux actions proposées. Cela peut également favoriser la prise de contact des familles avec le RPE pour des questionnements liés à leur rôle d'employeur ou de futur employeur.

Une plateforme de communication a été expérimentée par le RPE (Interstis) mais les animatrices n'ont pas été satisfaites de son utilisation. Un travail avec le service communication est en cours (mai-juin 2023) pour la création d'un outil numérique type « padlet », afin de communiquer différemment avec les assistantes maternelles et les parents (informations sur les ateliers, les actions menées par le RPE,...).

Les animatrices informent le service communication des actions du RPE et travaillent en partenariat avec ce service pour l'élaboration de la plaquette, les affiches des événements pour diffusion. Ce partenariat interservices continuera sur la prochaine période.

2. Les actions partenariales menées :

Cible	Actions réalisées	Outils / supports	Résultats
Assistants maternelles et enfants	En 2020, les ateliers de motricité étaient animés par un éducateur sportif spécialisé dans la petite enfance. En raison de la pandémie, les ateliers ont dû être réorganisés. Actuellement, il n'y a plus d'intervenant extérieur. Les ateliers sont animés par les animatrices du RPE une fois par semaine (lundi) sur la commune de Cires-lès-Mello qui met à disposition le Dojo du gymnase.	Séances de motricité. Depuis 2023, une convention est signée avec la commune de Cires-lès-Mello pour l'accès au Dojo du Gymnase tous les lundis.	Le Dojo mis à disposition pour ces ateliers est idéal pour assurer la sécurité des enfants (tatamis). Le nombre d'inscription à ces ateliers impose une sélection des AMA retenues. Cet atelier est attractif pour les AMA qui en font un retour verbal positif.
Assistants maternelles et enfants	En 2021, changement de l'intervenant en éveil musical pour amener une nouvelle dynamique à ces ateliers. Proposition d'ateliers d'éveil musical avec un intervenant extérieur « Eveil musical-musicothérapie »	Ateliers d'éveil musical.	Un atelier avec l'intervenant est organisé environ 1 fois tous les 2 mois. <i>Cf Tableau p.25</i>

Cible	Actions réalisées	Outils / supports	Résultats
Assistants maternelles et enfants	Intervention d'une sophrologue (Mme MAMO) Ce partenariat a eu lieu en 2021 et 2022.	L'intervenante a animée des <u>ateliers en direction des AMA et des enfants</u> . Ces séances ont été axées sur des jeux inspirés du yoga pour les tout-petits, afin de permettre aux enfants d'appréhender leurs émotions.	<i>Cf Tableau p.26</i> L'intervenante, dont c'était les premières actions en direction d'un très jeune public, a éprouvé quelques difficultés à proposer des exercices différents au cours des séances. Cela explique le nombre restreint de celles-ci malgré la sollicitation des assistantes maternelles qui étaient très intéressées pour continuer ces ateliers.
Parents et assistantes maternelles		<u>Conférence débat sur le thème du sommeil</u> du jeune enfant. L'intervenante sophrologue est spécialisée dans ce domaine. Organisation de la conférence en équipe. Diffusion de l'information en publipostage.	<i>Cf Tableau p.25 et 27</i> « Conférences/débats »
Parents, assistantes maternelles et enfants	Participation à la semaine nationale de la Petite Enfance organisée par l' association « Agir pour la petite enfance » Travail en commun avec les 2 HGI de la CCT.	Animations d'ateliers sur le thème « POP, l'extraordinaire au quotidien », grâce aux outils envoyés par l'association à la suite de l'inscription du service.	<i>Cf Tableau p.26 à 28</i> <i>Cf « Evènements ponctuels ouverts aux parents » page 33</i>
Parents, professionnels petite enfance et enfants	Action partenariale avec les PMI de Chambly et de Noailles (<i>Cf « Evènements ponctuels ouverts aux parents » page 33</i>)	Préparation du projet lors de réunions en présentiel avec les agents pluridisciplinaires des PMI (EJE, infirmières et puéricultrices). Rédaction, impression et distribution de flyers en version papier, par publipostage et diffusion dans les réseaux sociaux <u>par le service communication de la CCT</u>	<i>Cf Tableau p.26 à 28</i> <i>Cf « Evènements ponctuels ouverts aux parents » page 33</i>

Cible	Actions réalisées	Outils / supports	Résultats
Structures d'accueil du jeune enfant du territoire	Projet culturel commun en partenariat avec la commune de Chambly .	Réunions préparatoires, ... Intervention d'une artiste dont la Compagnie est sur le territoire (« Compagnie préfabriquée »).	Le projet est reporté à 2024 (en raison d'un arrêt maladie de l'artiste).
Assistantes maternelles, enfants et parents	Proposition d'évènements festifs pour Noël avec l'intervention de compagnies pour les spectacles, adaptés aux jeunes enfants. Suite à la pandémie, le RPE a repris les évènements festifs en décembre 2022. Un spectacle était organisé en commun avec la commune de Chambly et un autre spectacle était organisé avec les 2 HGI de la CCT .	Réunions avec les partenaires, travail sur la recherche des spectacles, organisation de l'évènement avec le service communication (création d'invitations), ...	<i>Cf Tableau p.26 à 28</i>
Assistantes maternelles	Proposition d'une formation concernant une Initiation aux Premiers Secours Pédiatriques Enfants et Nourrissons par la Croix Rouge Française . En raison de la pandémie, cette formation n'a pas pu être mise en place en 2021 et 2022. Reprise de la formation en 2023.	Une formation de 4h30 a été proposée aux AMA le samedi 24 juin 2023 de 8h30 à 13h dans les locaux de la CCT. Une attestation de formation a été remise à chaque participante.	<i>Cf Tableau p.23</i> Les AMA ont exprimé leur satisfaction en sortant de cette formation.
Assistantes maternelles	Travail en partenariat avec IPERIA l'institut pour proposer des formations aux AMA dans le cadre de la formation continue.	Catalogue de formation sur le site internet d'Ipéria ou en version papier sur demande. Echanges par téléphone ou par mail tous les ans pour préparer la réunion d'information. Demande par mail d'un organisme de formation à chaque groupe constitué.	<i>Cf Tableau p.25</i> De nombreux échanges avec les AMA pour trouver des dates et lieux adaptés pour tout le groupe, ainsi que pour les accompagner dans les démarches d'inscription ont permis de mettre en place ces formations.

Cible	Actions réalisées	Outils / supports	Résultats
Assistants maternelles et parents	Une psychologue clinicienne (Mme DANION) intervient auprès des AMA pour animer des <u>conférences/débats à thème</u>	Echanges organisationnels par mail essentiellement	<i>Cf Tableau p.25</i> Au vu de l'augmentation du nombre des analyses des pratiques professionnelles, Mme Danion effectue moins d'interventions dans les conférences/débats.
Assistants maternelles ou professionnels du service petite enfance de la CCT	Mme Danion anime également les groupes d'analyse des pratiques professionnelles : - pour les AMA, le soir ou le samedi matin ; - pour le personnel petite enfance (RPE et HGI) lors des temps de regroupement.	Au moins 6 séances sont proposées aux AMA depuis 2022. Pour les professionnels du service petite enfance, le nombre de séance varie entre 3 et 4 par an.	<i>Détails dans « Missions supplémentaires » page 34 et 35</i> Les professionnels du service petite enfance apprécient ces moments d'échanges permettant d'aborder les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs missions.
Assistants maternelles, enfants et parents	Demande de prêts de salle auprès des communes du territoire pour les actions menées par le RPE. Envoi régulier des listes d'AMA à toutes les communes couvertes.	Le premier contact avec la mairie se fait principalement par téléphone et la réservation de la salle se fait par mail. Certaines communes demandent la signature de convention pour l'utilisation de la salle. Cela implique une organisation en interne (décision à préparer pour le Président de la CCT...).	Sur 41 communes, 10 communes accueillent actuellement les actions menées par le RPE. Toutes les communes ne possèdent pas de salle pouvant accueillir du public ou certaines salles ne sont pas adaptées pour l'accueil du jeune enfant. La réservation de salles est à effectuer régulièrement auprès des communes afin de pérenniser les actions du RPE. Les communes sont contactées : - une fois par an pour connaître les salles disponibles, - au cours de la planification des actions.

Cible	Actions réalisées	Outils / supports	Résultats
Public	<p>Le service Communication de la communauté de communes accompagne le RPE dans les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en créant des affiches et flyers, - en diffusant et en faisant la promotion sur les réseaux sociaux, le site de la CCT et auprès des journaux locaux. <p>Celui-ci participe régulièrement aux actions pour prendre des photos et/ou écrire des articles faisant mention des actions menées.</p>	<p>Réunions de préparation pour la création des flyers, ...</p> <p>Echanges sur les articles, ...</p>	<p>Le travail partenarial avec le service est enrichissant en raison de la mixité des compétences et connaissances de chacun.</p> <p>Les différents moyens de diffusions facilitent l'ouverture du RPE vers les usagers.</p>

2. Faits marquants :

Au cours de la période Covid, les permanences administratives du RPE ont été élargies sur toute la plage horaire d'ouverture de la CCT (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h). Le RPE a maintenu une veille documentaire quotidienne pour répondre aux nombreuses questions des parents employeurs et des AMA.

Cette période anxiogène a soulevé la problématique de l'isolement des professionnelles. Les animatrices du relais ont maintenu leur présence au sein des locaux pour plus d'efficacité et de cohésion d'équipe afin de répondre à ce besoin d'information et de soutien.

Les jours de permanences ont été par la suite modifiés et la possibilité de RDV en Visio a été instaurée permettant la continuité de l'accompagnement des parents-employeurs et des salariées pendant cette période.

7. SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION ET PROJETS A VENIR

Synthèse des grandes évolutions rencontrées au cours de la période d'agrément :

Une nouvelle commune a intégré la Communauté de Communes : Ansacq.

Le RPE est agréé pour 3.80 ETP. En 2020, 2.54 ETP étaient comptabilisés.
Au 30 juin 2023, les ETP sont au complet.

Le planning hebdomadaire a évolué :

- en raison du passage des animatrices de 39h à 37h hebdomadaire et l'entrée en vigueur des horaires variables en janvier 2022,
- afin d'intégrer des samedis matin supplémentaires pour mener à bien la mission renforcée « groupes d'analyses des pratiques professionnelles », ainsi que des formations à destination des assistantes maternelles, hors temps d'accueil des enfants.

Les missions ont évolué au cours de la période d'agrément en raison du nouveau référentiel des RPE entrée en vigueur en juin 2022.

Ce changement a imposé aux animatrices de réécrire un projet de fonctionnement.

L'une des nouvelles missions est l'accompagnement des AMA pour l'inscription obligatoire sur le site monenfant.fr.

Le RPE a également choisi comme mission renforcée l'analyse des pratiques professionnelles.

Les projets pour la prochaine période de conventionnement :

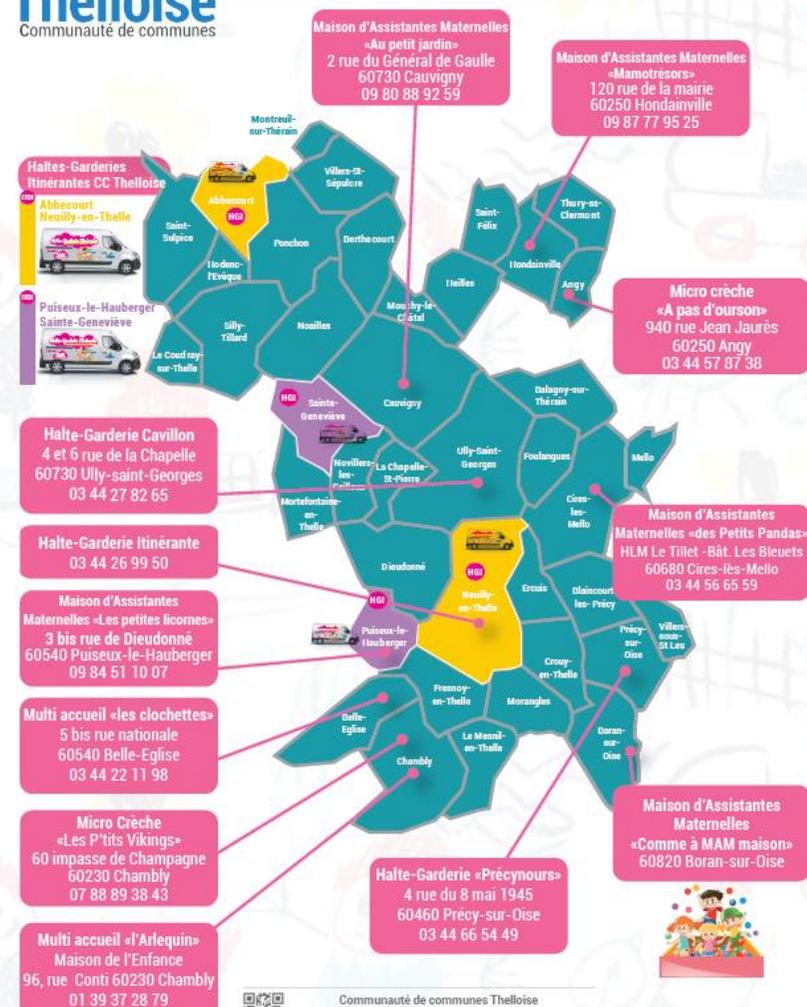
- Rencontrer régulièrement les responsables d'accueil collectif du jeune enfant ainsi que les maisons d'assistant(e)s maternel(le)s implantés sur le territoire afin d'informer au mieux les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.
- Maintenir le lien avec les structures d'accueil du jeune enfant implantées sur le territoire communautaire et les informer des missions du RPE.
- Diffuser régulièrement la plaquette du RPE en mairie et continuer le travail de partenariat avec celles-ci (diffusion des listes des AMA une fois par trimestre au minimum).
- Répondre aux demandes en ligne des familles sur le site monenfant.fr.
- Poursuivre les démarches auprès des AMA concernant leurs inscriptions et mises à jour sur le site monenfant.fr.
- Continuer d'organiser des actions collectives diversifiées à destination des AMA, des parents et des enfants.
- Proposer des réunions d'informations aux parents et des formations aux AMA concernant les droits et devoirs de chacun.
- Organiser des conférences/débats sur des thèmes en lien avec la petite enfance.
- Poursuivre la mission renforcée « groupe d'analyses des pratiques professionnelles ».
- Promouvoir la démarche de départ en formation auprès des AMA.
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.
- Promouvoir le métier d'assistante maternelle à travers des articles de journaux, lors des regroupements AMA, parents et enfants, pour des actions communes.

Les actions envisagées sont détaillées dans le projet de fonctionnement pour la période 2024-2027.

Annexe n°1 :



Structures petite enfance sur le territoire communautaire



Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

implantés sur le territoire communautaire (MAJ Juin 2023)

Communes	Etablissements	Téléphone	Nombre de places	Adresse
Abbecourt	Halte-Garderie Itinérante	03 44 26 99 50	12	Appeler au 03 44 26 99 50
Angy	Micro-crèche	03 44 57 87 39	10	Zone commerciale Intermarché 940 Rue Jean Jaurès
Belle-Eglise	Multi-Accueil	03 44 22 11 98	20	5 bis Rue Nationale
Chambly	Micro-crèche	07 88 89 38 43	12	60 impasse de Champagne
Chambly	Multi-Accueil	01 39 37 28 79	40 (30 réguliers/10 occasionnels)	96 Rue Conti
Neuilly-en-Thelle	Halte-Garderie Itinérante	03 44 26 99 50	12	Appeler au 03 44 26 99 50
Précý-sur-Oise	Multi-Accueil	03 44 66 54 49	12	4 Rue du 8 Mai 1945
Puisseux-le-Hauberger	Halte-Garderie Itinérante	03 44 26 99 50	12	3 bis rue de l'équipée
Sainte-Geneviève	Halte-Garderie Itinérante	03 44 26 99 50	12	Appeler au 03 44 26 99 50
Uilly-Saint-Georges	Halte garderie		14	4 et 6 Rue de la Chapelle - Cavillon
Boran-sur-Oise	Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)	07 67 53 99 74	8	1 Rue Lucien Lheurin
Cauvigny	MAM	09 80 88 92 59	12	2 Rue du Général de Gaulle
Cires-les-mello	MAM	03 44 56 65 59	4	HLM Le Tillet, Bât "les Bleuets"
Hondainville	MAM	09 87 77 95 25	12	120 Rue de la Mairie
Puisseux-le-Hauberger	MAM	09 84 51 10 07	12	3 bis Rue de Dieudonné
Neuilly-en-Thelle	Relais Petite Enfance	03 44 26 99 50		7 avenue de l'Europe 60530 Neuilly en Thelle